

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>11561</u>		Société : <u>RAM</u> <u>206330</u>	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>Sophia</u>
Nom & Prénom : <u>Bakkali</u>			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. <u>05 22 912 968</u> Total des frais engagés : _____ Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019	Date de consultation :	<u>Bakkali Hassani Sofia</u>	Age :
	Nom et prénom du malade :	<u>Bakkali Hassani Sofia</u>	<input type="checkbox"/> Enfant
	Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
	Nature de la maladie :	<u>affection gériatrique et le Egt Maaf</u>	<input type="checkbox"/> Pathologie :
	Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC
	En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	<u>Tel 05 22 20 45 45</u>	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/05/2024

Signature de l'adhérent(e) : Bakkali



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/11/24.		(5)	300	24 Rue Attie 20483 Saint-Denis Yasmine ZEMANI Psychologue Thérapie de couple Ergothérapeute 067907140
20/11/24		(5)	300	1522 20483 Saint-Denis Yasmine ZEMANI Psychologue Thérapie de couple Ergothérapeute 067907140

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	15/04/24	283,16	1200,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

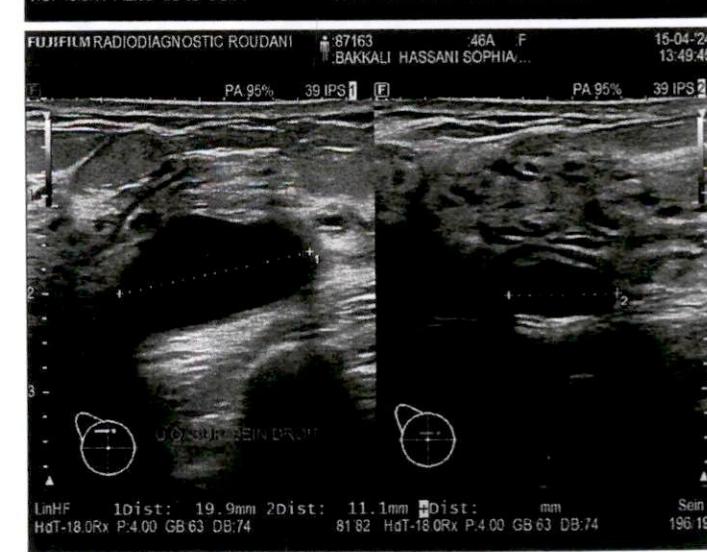
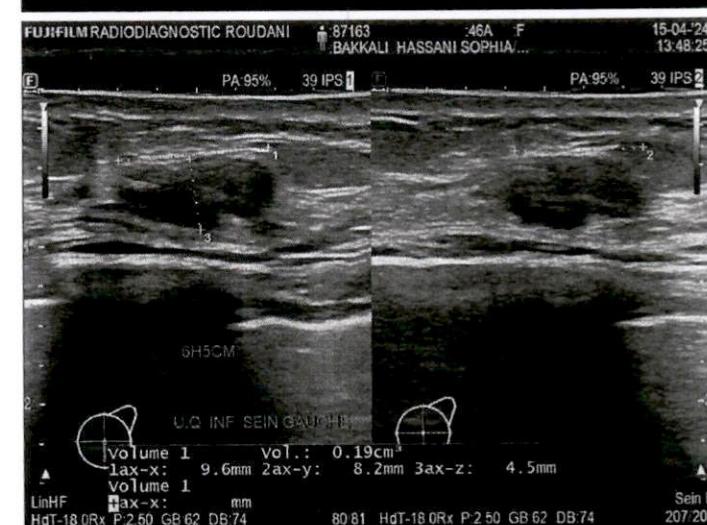
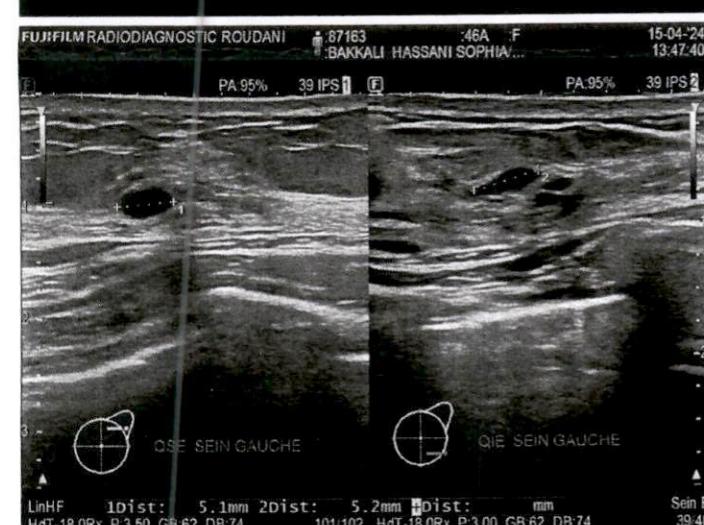
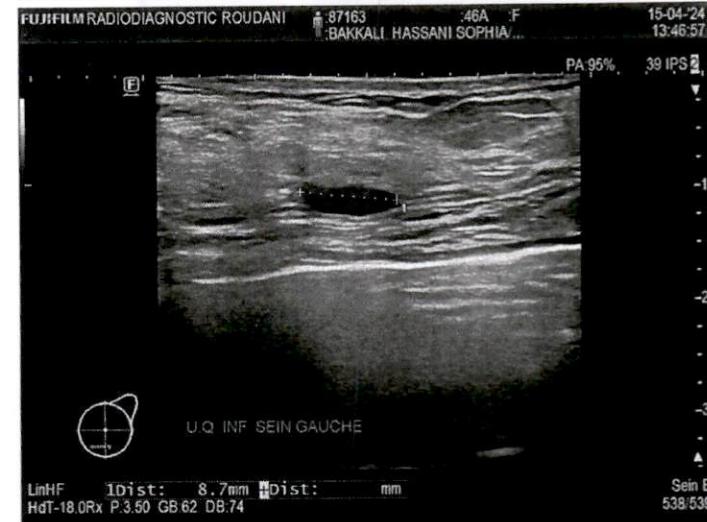
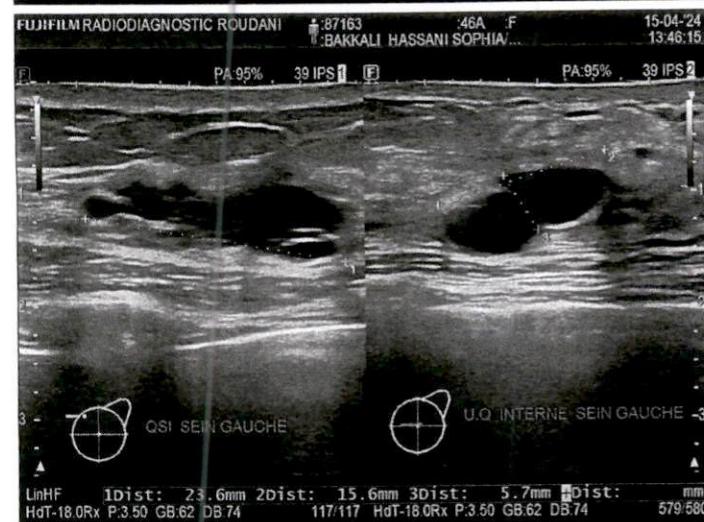
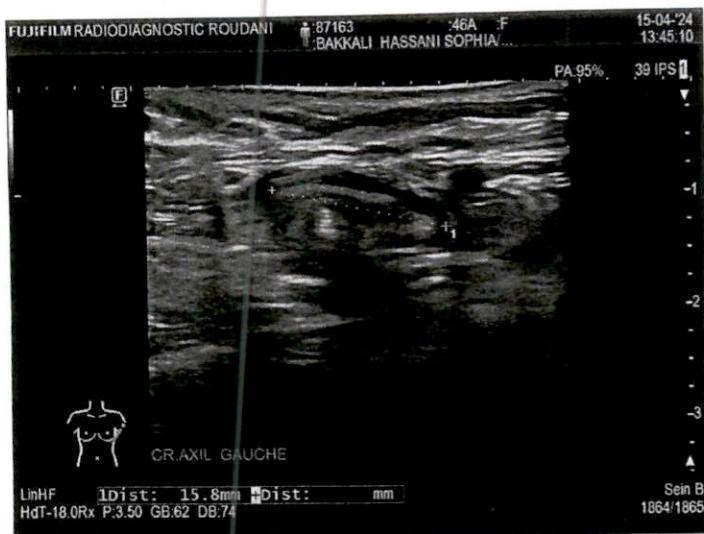
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

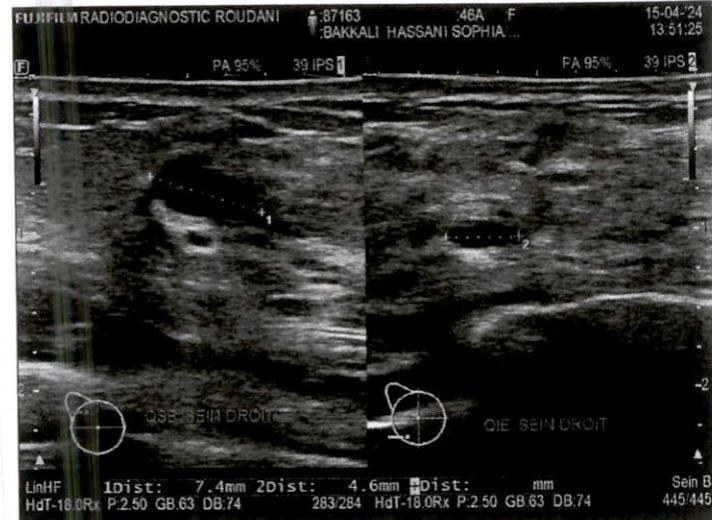
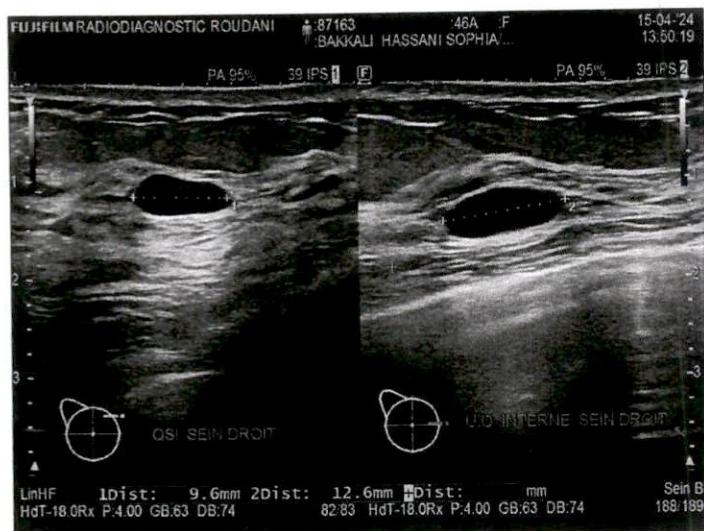
### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION





# مركز الفحص الطبي بالأشعة الروdanی CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI

Dr. Houriya AMRANI MIKOU

Dr. Naïma BENJELLOUN DEBBAGH

Dr. Wafae MSEFER FAROUQI

Dr. Yasmina TAHIRI ZIATI

Dr. Abderrahim ADIL

Mammographie Numérisée / Tomosynthèse - Sénologie Interventionnelle -

Echographie / Doppler Couleur - Ostéodensitométrie

Radiologie Conventionnelle - Radiologie Interventionnelle - Rachis Entier - Gonométrie

I.R.M. 1.5 Tesla - Scanner Spirale - Dentascanner

Casablanca, le 15/04/2024

FACTURE N° : FA:00 3847/24

Nom : BAKKALI HASSANI SOPHIA

Arrêtée la présente facture à la somme de : 1 200,00 Dhs

**MILLE DEUX CENTS DHS**

Pour le(s) examen(s) suivant(e) :

MAMMO-TOMOSYNTHÈSE 900,00 Dhs

ECHOGRAPHIE MAMMAIRE 300,00 Dhs

Total de : 1 200,00 Dhs

Mode de règlement TPE

ATTIJARI WAFA BANK /007780000357900000015342

INPE : 090000324

CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC ROUDANI, S.A.R.L. au capital de 2.300.000,00 DH

400, Bd Brahim Roudani 1<sup>er</sup> étage - Maârif, 20100 Casablanca - E-mail : roudani.crr@gmail.com / www.crr.ma  
Tél.: 0522 23 50 70 / 06 60 73 95 97 / 0522 25 22 96 / 0522 25 13 02 / 0522 25 13 04 / 0522 25 13 07 - Fax : 0522 23 50 68  
RC : 500035 - CNSS : 2097443 - TP : 35700736 - IF : 01000601 - ICE : 001719187000040

**Dr. Yasmine ZEMMOURI**

Diplômée de la Faculté Paris Descartes

Gynécologue Obstétricienne

Echographie

Accouchement

Chirurgie, Coelioscopie, Hystéroskopie

**الدكتورة ياسمين الزموري**

خريجة كلية باريس ديكارت

طبيبة أمراض النساء والتوليد

الفحص بالصدى

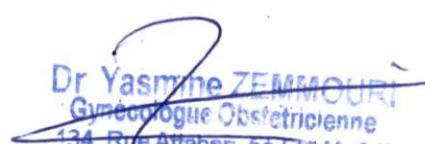
الولادة

الجراحة النسوية والجراحة بالمجهر

SAKKALI Hassani Sofia

15/6/2024.

Ramme + Echo Ramme

  
**Dr Yasmine ZEMMOURI**  
 Gynécologue Obstétricienne  
 134 Rue Attabari 5<sup>e</sup> Etg Maârif  
 Casablanca  
 Tél 0522 30 47 63 06 97 90 71 46

---

134، زنقة التباري، الطابق 5 (أمام غاندي مول)، المعاريف - الدار البيضاء  
 134, Rue Attabari, 5<sup>e</sup> étage (à côté de Ghandi Mall) Maârif - Casablanca  
 الهاتف : 05 22 30 47 63 / 06 97 90 71 46

Conclusion :

- Remaniements de mastopathie fibrokystique bilatérale.
- Masse de l'U.Q.Inf du sein gauche, infracentimétrique, hypoéchogène, sans caractère suspect, pouvant correspondre à un fibroadénome ou à un kyste remanié : à contrôler par échographie mammaire.
- Foyer de microcalcifications poudreuses à la limite de la visibilité, nouvellement apparu au niveau de la partie profonde pré-pectorale de l'U.Q.Sup du sein droit : à contrôler par clichés centrés agrandis de face et de profil dans 6 mois.
- Microcalcifications mammaires gauches (Q.S.Int et régions rétro aréolaires proximale et médiane), légèrement majorées par rapport au précédent bilan réalisé en 2022 ; elles ne présentent pas de caractère radiologique suspect franc. De ce fait une surveillance évolutive par clichés centrés agrandis de face et de profil est également indiquée dans 6 mois.
- Absence d'anomalie radio-échographique d'allure suspecte visible par ailleurs, dans l'un ou l'autre sein.

Examen classé ACR 3 à droite et à gauche de la classification BI-RADS.

En vous remerciant de votre confiance

Signé : Dr. Naima BENJELLOUN

NB : Prière de rapporter les anciens dossiers (compte-rendu et clichés) en cas de nouvel examen.

Patient

BAKKALI HASSANI SOPHIA

MAMMOGRAPHIE BILATERALE PLEIN CHAMP NUMERIQUE  
TOMOSYNTHÈSE 3D  
ECHOGRAPHIE MAMMAIRE ET AXILLAIRE BILATERALE  
COMPTE RENDU

**RC :** 46 A / 2 P / Antécédent sénologique familial : mère / Antécédent personnel de macrobiopsie d'un foyer de microcalcifications du Q.Sup.Ext. gauche en juillet 2022 : pas de malignité.

**Technique :** Appareil Hologic numérique direct : Etude des seins, avec et sans tomosynthèse, 2 incidences par seins (face et oblique) + clichés centrés agrandis sur la région rétro-aréolaire, l'U.Q.Ext et Int. du sein gauche.

**Résultats :**

**\*Mammographie :**

- Seins de volume symétrique, sièges d'un parenchyme dense et hétérogène (type C), d'analyse radiologique limitée.

**\*Sein gauche**

- Il n'est pas visualisé de masse circonscrite nette, ni de zone de distorsion architecturale glandulaire d'allure suspecte.
- Clip post macrobiopsie en projection du Q.S.Ext gauche. Pas de microcalcification visible en regard.
- Microcalcifications se projetant sur les régions rétro-aréolaires proximale et médiane + vers le Q.S.Int, légèrement majorées par rapport au précédent bilan réalisé en 2022, assez éparses, regroupées en foyer en regard du Q.S.Int.

**\* Sein droit :**

- Pas de masse, ni de zone de distorsion architecturale glandulaire.
- Microkyste calcifié en projection du Q.S.Ext.
- Présence de quelques microcalcifications poudreuses éparses à la limite de la visibilité.
- On note également, au niveau de la partie profonde pré-pectorale de l'U.Q.Sup, la présence d'un foyer de microcalcifications constitué d'une quinzaine de microcalcifications poudreuses, à la limite de la visibilité, non visualisé sur le précédent bilan réalisé en 2022.

**\*L'échographie complémentaire :**

- Montre la présence de remaniements de mastopathie fibrokystique bilatérale, avec kystes à paroi fine et contenu transonore, disséminés dans les deux seins.

**\*Sein gauche :**

- U.Q.Inf : Masse ovaire à bords nets, mesurant : L = 9,6 mm, l = 8,2 mm, ép = 4,5 mm, hypoéchogène, non atténuante, non vascularisée à l'examen doppler couleur.
- Absence d'image ganglionnaire d'allure suspecte visible au niveau des creux axillaires.